

Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec

**Rapport annuel
2015**

Mandat du comité

Fondé formellement le 7 février 2005 par une résolution du conseil de la Ville de Québec, le Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec a pour mandat, tel qu'il apparaît au sommaire décisionnel EN2004-079 de :

1. Faire des recommandations à l'exploitant concernant l'élaboration et la mise en œuvre de mesures propres à améliorer le fonctionnement des installations, soit atténuer ou supprimer les impacts de l'incinérateur sur le voisinage et l'environnement.
2. Donner à des représentants du voisinage et à des organismes les moyens concrets de s'informer sur les opérations de l'équipement et sur les projets en développement, d'en évaluer les conséquences, d'en assurer le suivi et de transmettre à la population les renseignements pertinents sur la gestion des équipements.
3. Vérifier si l'exploitation s'effectue en conformité avec les normes applicables et dans le respect des exigences environnementales.

Composition du comité

Le comité est composé d'un total possible de 15 membres dont :

9 membres avec droit de vote

- 1 citoyen désigné par le conseil de quartier du Vieux-Limoilou
- 1 citoyen désigné par le conseil de quartier de Maizerets
- 1 citoyen désigné par le conseil de quartier de Lairet
- 1 représentant du Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale
- 1 représentant des AmiEs de la Terre de Québec
- 1 représentant du milieu socioéconomique de l'arrondissement désigné par le conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou
- 2 élus désignés par le conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou
- 1 élu de la Ville de Québec

6 membres sans droit de vote

- 1 représentant de la Communauté métropolitaine de Québec*
- 1 représentant du Service de l'environnement
- 1 représentant du Service des travaux publics
- 1 représentant de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou
- 1 représentant du ministère de l'environnement
- 1 représentant de la Santé publique

*avec droit de vote si celui-ci est un élu

L'année 2015

Durant l'année 2015, le Comité de vigilance de l'incinérateur (CVI) s'est réuni à 4 reprises. À cela s'ajoute une rencontre du comité organisateur de la rencontre publique, la rencontre publique, une rencontre spéciale portant sur la préparation à une éventuelle rencontre avec M. Brière du MDDELCC sur la deuxième modélisation des émissions de l'incinérateur de la Ville de Québec et 2 rencontres spéciales portant sur la révision du plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

Tout au long de l'année 2015, plusieurs préoccupations ont fait l'objet des rencontres du CVI, dont les principales sont nommées ici. Tout d'abord, en lien avec l'objectif de «**réduction des quantités de matières incinérées**», la question de la révision du PMGMR de la CMQ annoncé pour 2016. Ainsi, en vue de celle-ci, les membres du CVI ont été rencontrés par l'équipe de révision du PMGMR dont Mme Luce Bergeron, représentante de la CMQ au CVI, et le consultant Chamard, afin d'échanger et de discuter des constats, des enjeux, des objectifs, des orientations et des actions liés à la démarche de révision du PMGMR. Non seulement le CVI a participé à cette rencontre, mais un sous-comité a également été créé afin de rédiger un mémoire portant sur le projet de PMGMR. Ce dernier sera présenté à la Commission consultative lors de la consultation du 9 février 2016 au Cégep de Limoilou.

Les principales préoccupations émises par le CVI dans son mémoire concernent entre autres les budgets alloués à l'information, la sensibilisation et l'éducation, des considérations sur les émissions atmosphériques de l'incinérateur, les cibles à atteindre en termes de réduction et de valorisation, ainsi que l'importance de différencier les cibles à atteindre pour le secteur des ICI par rapport au secteur résidentiel. Par ailleurs, le CVI n'a pas manqué de soulever le délai déraisonnable entre la fin du premier PGMR en 2009 et la révision de celui-ci en 2016.

De plus, deux membres du CVI ont été invités à participer à la Commission consultative portant sur le projet de PMGMR. Ainsi, messieurs Alexandre Turgeon et Steeve Verret y ont siégé respectivement à titre de représentant des groupes de protection de l'environnement et de membre du conseil de la Ville de Québec et de la CMQ.

Prévoyant déjà les suites du processus, le CVI affirme son intérêt à s'investir dans une démarche de suivi de la mise en œuvre du PMGMR à la Ville de Québec.

D'autre part, en lien avec sa préoccupation de «**réduction des nuisances liées à l'incinérateur**», le CVI a poursuivi son rôle de vigie sur les émissions atmosphériques de l'incinérateur. En effet, le CVI est demeuré bien informé des améliorations en cours des fours dont la métallisation et des projets envisagés par la Ville de Québec depuis qu'elle a repris possession de la gestion de cette infrastructure en mai 2015.

Par ailleurs, le CVI continue à se préoccuper du fait qu'il n'y a pas de traitement pour les NOx à l'incinérateur de la Ville de Québec. Il en a d'ailleurs fait mention dans son mémoire sur le projet de PMGMR de la CMQ.

Toujours dans l'optique de diminuer les nuisances liées à l'incinérateur, le CVI envisage s'adresser directement à la Ville de Québec pour que celle-ci se fixe des objectifs de performance

en termes d'émissions atmosphériques supérieures aux normes prévues par le règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR) et le règlement sur l'air ambiant (RAA). De plus, le CVI est d'avis que la Ville de Québec devrait s'inspirer des normes européennes plutôt que de celles du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) pour les polluants qui ne sont pas normés par le MDDELCC. Dans le même ordre d'idée, le CVI a également mené plusieurs discussions sur la question de la représentativité des campagnes d'échantillonnage. Avec la fin de l'étude sur le mercure, impliquant des analyseurs en continu spécifiques à ce polluant et permettant de valider l'efficacité du charbon actif ajouté dans les fours, la non-représentativité spatiale des émissions de mercure et de dioxines et furanes est une préoccupation soulevée au sein du CVI.

Concernant les préoccupations liées aux nuisances dues au «**transport des déchets**», le CVI rappelle l'importance d'être consulté par la Ville de Québec si elle planifie des projets touchant cet aspect, comme ce fût le cas en 2015.

Sur l'objectif spécifique de la «**fermeture de l'incinérateur**», les membres du CVI reçoivent le message clair de la Ville de Québec selon lequel son intention est de préserver cette infrastructure jusqu'à sa fin de vie, dans 40 à 60 ans.

Enfin, en guise de reddition de compte, le 26 février 2015 s'est tenue une rencontre publique afin de présenter à la population le CVI et ses travaux.

Les principales réalisations

- Tenue d'une rencontre publique;
- Suivi de l'étude de modélisation de la dispersion atmosphérique des émissions de l'incinérateur (deuxième édition);
- Suivi de la révision du plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.

Les rencontres

27 janvier : Rencontre du sous-comité organisateur de la rencontre publique.

4 février : (7 membres votants)
Correspondance avec le ministère (MDDELCC) (réponse et possibilités de rencontre le 11 février)
Rencontre publique : commentaires et questions relatives au déroulement proposé, et validation de l'invitation officielle.
Présentation des données de suivi en continu de CO et HCl et métallisation des fours (Stéphan Bugay)
Information sur le suivi environnemental 2014 (Alain Chevalier)
Bilan des investissements relatifs aux travaux de modernisation de l'incinérateur de la Ville de Québec depuis 2005, Demande du Conseil de quartier de Maizerets.

26 février: Rencontre publique

9 avril : (8 membres votants)

Changements apportés à la collecte dans les quartiers centraux
Préparation de la rencontre avec Jean-François Brière du MDDELCC.
Présentation des données de suivi en continu de CO et HCl et métallisation des fours (Stéphan Bugay).
Information sur le suivi environnemental 2014 (Alain Chevalier).
Questions sur la représentativité des campagnes annuelles d'échantillonnage de l'incinérateur.
Demande relative aux achats et à l'utilisation du charbon activé.

5 mai: Rencontre du sous-comité portant sur la révision du plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec.

12 mai : Rencontre du sous-comité sur la préparation à une éventuelle rencontre avec M. Brière sur la deuxième modélisation des émissions de l'incinérateur de la Ville de Québec.

4 juin: (6 membres votants)
Retour sur la rencontre préparatoire pour la rencontre avec M. Brière du MDDELCC.
Retour sur la rencontre PGMR.
Présentation des données de suivi en continu de CO et HCl et métallisation des fours (M. Stéphan Bugay).
Sommaire des investissements depuis 2005 sur l'incinérateur.
Information sur le suivi environnemental (Mme Sylvie Verreault).

12 novembre: (6 membres votants)
Présentation des données de suivi en continu de CO et HCl et métallisation des fours (Daniel Munger).
Présentation de la nouvelle structure administrative de l'incinérateur (Daniel Munger)
Évaluation de l'impact des émissions provenant de l'incinérateur de la ville de Québec (Mme Renée Levaque)
Information sur le suivi environnemental (Sylvie Verreault).
Information sur le PMGMR : rappel des séances d'informations.

27 novembre: Rencontre du sous-comité portant sur la révision du plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec.

* Le compte-rendu des rencontres, de même que l'ensemble des documents déposés au comité de vigilance, sont disponibles sur le site Internet (<http://www.incinerateur.qc.ca/>).

Les membres

Représentants du voisinage

Yvan Ouellet	Conseil de quartier de Maizerets
Catherine Benoit (jusqu'à juin 2015)	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
Caroline Pilote	
membre substitut (depuis novembre 2015)	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
Vincent Beaudette	Conseil de quartier de Lairet

Représentants des groupes environnementaux

Estelle Richard	AmiEs de la Terre
Alexandre Turgeon	CRE-Capitale nationale

Représentant du milieu socioéconomique de Limoilou

Pas de représentant

Représentants du conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou et du conseil municipal

Suzanne Verreault	Arrondissement de La Cité-Limoilou, district Limoilou
Geneviève Hamelin	Arrondissement de La Cité-Limoilou, district Maizerets-Lairet
Steeve Verret	Membre de l'exécutif du conseil de Ville

Représentant de la communauté métropolitaine de Québec

Luce Bergeron

Représentants de la Ville de Québec

Alain Chevalier (membre substitut jusqu'en avril 2015)	Service de l'environnement
Sylvie Verreault (depuis juin 2015)	Service de l'environnement
Stephan Bugay (jusqu'en juin 2015)	Service des travaux publics
Martin Villeneuve (depuis juin 2015)	Directeur du service de l'environnement
Daniel Munger (depuis juin 2015)	Service de l'environnement
Denis Bergeron	Arrondissement de La Cité-Limoilou

Représentant du ministère de l'Environnement

Pas de représentant

Représentant de la Santé publique

Slavko Sebez (jusqu'à juin 2015)	Direction régionale de santé publique
Renée Levaque	Direction régionale de santé publique
membre substitut (depuis novembre 2015)	

Les dépenses

Élément	Montant
Secrétariat	7 300,00 \$
Salles de réunion	779,11 \$
Repas	1 347,02 \$
Photocopies	57,48 \$
Hébergement site internet	125,00 \$
TOTAL	9 139,39 \$